

rule" s'imposera nécessairement en Rhodésie. La façon dont la Rhodésie et les Rhodésiens résoudre leurs problèmes, la manière dont les pays d'Afrique et du monde entier régleront ce différend, la façon dont l'Organisation des Nations Unies réagira devant ce sursaut fondamental de l'homme africain pour ne pas dire de l'homme tout court, sont d'une importance capitale pour l'avenir de l'humanité. Ou bien nous assisterons à un règlement pacifique de ce conflit, et alors on peut espérer que les autres problèmes raciaux et politiques qui subsistent en Afrique australe se régleront également par la voie de la négociation et de la raison; ou bien, la violence entraînant la violence, celle qui s'installera en Rhodésie se répercutera ailleurs." Pour ce qui est de la Namibie, ce n'est qu'au prix de grands risques que le gouvernement de l'Afrique du Sud pourra continuer son occupation illégale du territoire en dépit de l'opposition de toute la communauté internationale. Ce gouvernement doit se rendre compte que la communauté internationale ne pourra accepter un règlement négocié dans le cadre des prétendues discussions constitutionnelles de l'Afrique sud-occidentale en l'absence de représentants authentiques du peuple de Namibie, choisis lors d'élections libres tenues sous surveillance internationale.

L'objectif premier des travaux des Nations Unies et des États membres, en ce qui concerne la situation en Afrique australe, est d'exercer toute l'influence morale et politique possible afin d'aboutir le plus rapidement possible à un règlement pacifique. Un important aspect secondaire de nos initiatives communes consiste à accorder un soutien matériel et moral aux habitants de l'Afrique australe. Le Gouvernement du Canada a toujours eu pour politique d'aider substantiellement les initiatives humanitaires de la communauté internationale lorsqu'elle poursuit ces objectifs. C'est pourquoi nous faisons depuis longtemps partie des principaux contributeurs au Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe, au Fonds d'échanges universitaires internationaux, au Programme de bourses d'études du Commonwealth pour la Rhodésie et au Fonds d'affectations spéciales pour l'Afrique du Sud. En outre, nous avons cette année annoncé le versement d'une contribution de 100,000 dollars pour la création de l'Institut des Nations Unies pour la Namibie. Nous croyons que ces programmes sont importants, car ils témoignent de façon tangible de l'intérêt que manifestent les Nations Unies à l'égard de l'oppression dont souffrent les habitants de l'Afrique australe. Nous croyons qu'il y a lieu de nous réjouir que les Nations Unies participent à la formation et à l'éducation des Sud-Africains qui joueront un rôle de premier plan dans le développement de leur société lorsque leur pays accédera à l'indépendance ou à la "majority rule".